



Annexe 5 Dossier Unique d'inscription Accueil de Loisirs Vacances Été 2025



Les inscriptions débutent le Mercredi 21 Mai 2025, uniquement via le formulaire papier.

Pour inscrire votre enfant dans un accueil de loisirs cet été, **il est obligatoire au préalable de remplir le dossier unique « Ville de Chartres 2025 / 2026 »** que vous devrez retourner **avec cette fiche d'inscription accompagnée du règlement** (espèces, chèque à l'ordre des PEP28, chèques vacances ou CESU) au **Pôle Administratif, Place des Halles à Chartres ou au siège des PEP28, 3 Rue Charles Brunes 28110 Lucé.**

Date limite des inscriptions 15 jours avant le premier jour de venue de l'enfant et dans la limite des places disponibles.

Titulaire de l'autorité parentale ①	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Titulaire de l'autorité parentale ② et/ou conjoint	Nom	Prénom
	Adresse	Ville
	Tel	Mail
Enfant	Nom	Prénom
	Date de naissance : / /	

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Juillet 2025	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS					ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30
	LES CYTISES	JULES FERRY	KERGOMARD			<input type="checkbox"/> JACQUES PREVERT <input type="checkbox"/> RECHEVRES <input type="checkbox"/> JULES FERRY			
	JOURNEE	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Du 7 au 11 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 15 au 18 juillet (4 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 21 au 25 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 28 juillet au 01 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information repas	Double choix offert aux enfants tous les jours					<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)			

Merci de cocher la formule retenue selon la structure souhaitée

Août 2025	ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS				ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRES			Garderie ALSH Maternelle Elémentaire 18h/18h30
	LES CYTISES	KERGOMARD			<input type="checkbox"/> JACQUES PREVERT <input type="checkbox"/> RECHEVRES			
	JOURNEE	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	JOURNEE	MATIN (sans repas)	APRES MIDI (sans repas)	
Du 4 au 8 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 11 au 14 août (4 jours)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 18 au 22 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du 25 au 29 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information repas	Double choix offert aux enfants tous les jours				<input type="checkbox"/> PAI alimentaire (précisez :)			

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des P.E.P 28) et l'engagement à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon/mes enfants(s), et selon le mode d'inscription que j'ai choisi.

A _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire(s) de l'autorité parentale**

Accueil de loisirs pour les maternels	Accueil de loisirs pour les élémentaires
LES CYTISES : 31 rue de Huysmans	RECHEVRES : 31 rue de Huysmans
JULES FERRY : 36 rue de Villaines	JULES FERRY : 36 rue de Villaines
PAULINE KERGOMARD : 2 rue Florent d'Illiers Seul ce lieu propose des accueils en demi-journée pour les maternels	JACQUES PREVERT : 2 rue Florent d'Illiers

Tarifs Vacances d'été		Semaine 5 jours		Semaine 4 jours Du 15 au 18 juillet Du 11 au 14 août		Garderie 18h 18h30
		Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif maximum
Enfants chartrains	Journée avec repas	46.22 €	79.01 €	36.98 €	63.21 €	Forfait 5 j 3.46 €
	Demi-journée sans repas	19.76 €	25.94 €	15.81 €	20.75 €	
Enfants non chartrains	Journée avec repas	Tarif unique : 132.73 €		Tarif unique : 106.18 €		Forfait 4 j 2.76 €
	Demi-journée sans repas	Tarif unique : 46.94 €		Tarif unique : 37.55 €		



Si le montant calculé se situe en dessous du tarif minimum, il vous faut donc appliquer le tarif minimum du tableau « Tarifs Vacances d'été »
Si le montant calculé se situe au-dessus du tarif maximum, il vous faut donc appliquer le tarif maximum du tableau « Tarifs Vacances d'été »

CALCUL DE MON TARIF							
= Quotient Familial X Taux d'effort X Nombre de semaine							
	Inscription	Quotient Familial*	Taux d'effort	Nombre de semaine	Déduction des 10% (Famille de 3 enfants)	Garderie 18h 18h30	Total
Exemple	<i>En journée</i>	<i>800</i>	<i>X 7.50 %</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>3.46 €</i>	<i>63.46 €</i>
Semaine 5 jours	Journée		X 7.50 %				€
	Demi-journée		X 2.50 %				€
Semaine 4 jours (du 12 au 16 août)	Journée		X 6.00 %				€
	Demi-journée		X 2.00 %				€
MONTANT TOTAL							€

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

Revenus annuels (traitements et salaires des personnes du foyer avant toutes déductions)
+ Autres revenus imposables + Pensions reçues
- Pensions versées - Frais de garde (pour enfant(s) de moins de 7 ans)
+ Prestations familiales des 12 derniers mois

Le résultat est divisé par 12 et par le nombre de personnes vivant au foyer.

Je soussigné(e), _____ titulaire de l'autorité parentale de(s) enfant(s) ci-dessus désigné(s) :

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées sur le document
- Atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement, consultable(s) sur le site internet des P.E.P 28
- M'engage à signaler tout changement de situation
- M'engage à avoir pris connaissance de l'ensemble des données de la présente fiche d'inscription et du dossier unique 2025/2026
- M'engage à régler les prestations payantes auxquelles j'inscris mon / mes enfant(s)
- Autorise les encadrants des différentes activités à prendre le cas échéant, toutes les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'état de mon ou mes enfants
- Ai connaissance que les données d'identité de la famille seront utilisées par la Ville de Chartres et les P.E.P 28 du fait du partage de l'outil informatique.

À _____, le ____/____/____ **Signature du (des) titulaire (s) de l'autorité parentale**